DEPARTEMENT DE L'AUBE **2025/01**
Commune de Bucey-en-Othe (66)

Arrêté n°2025/01
PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
AU TITRE de l'ANNEE 2025

Le Maire de Bucey-en-Othe,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu la délibération du conseil municipal 2020/30 en date du 11 décembre 2020 fixant les ratios d'avancement de grade, prise après avis du Comité Technique en date du 15 octobre 2020,

Vu les Lignes Directrices de Gestion arrêtées par l'Autorité Territoriale le 14 décembre 2020 après avis du Comité Technique du 17 novembre 2020, fixant notamment les orientations et critères généraux à prendre en compte pour les promotions,

ARRETE

Article 1 :

Au titre de l'année 2025, est inscrit au tableau annuel d'avancement au grade de rédacteur principal de 1ère classe, l'agent dont le nom suit :

Madame BERTRAND-MOSNIER Agathe,

Article 2 :

Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de l'Aube qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article 80 de la loi 84-53 susvisée.

Fait à Bucey-en-Othe, le 6 janvier 2025.

L'autorité Territoriale,
Pascal DESROUSSEAUX.

L'autorité Territoriale,
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne dans un délai de deux mois à compter de la présente notification :
  Ce recours peut être déposé : directement à l'accueil de la juridiction, par voie postale (de préférence par lettre recommandée avec accusé de réception) ou par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr.
- Notifié à l'intéressée, le .....
- Visa de l'intéressée,

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 06/01/2025 à 10h20
Réference de l'AR : 010-211000617-20250106-2025_01-AI